

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-780602

155803

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12711

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BADRI Abderrahim

Date de naissance :

01/02/1986

Adresse : Appt 4 Jmn 5 Res WLM - OULFA

CASABLANCA

Tél. : 0664973216

Total des frais engagés : 504,2 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr ETTABOUTI Noureddine

Pédiatre Pneumo Allergologue

N°5, Rue 91, G.B Bd Oued Beht , Oulfa

Tél.: 05 22 89 22 89 - Casablanca

INPE: 091062463

Date de consultation :

21-03-2023

Nom et prénom du malade :

Badri Abderrahim

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Badri Abderrahim

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 30-03-2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21-3-23	2	250	M	DIPET TABOUTI Noureddine Pédiatre Pneumo Allergologue N°5, Rue 91, C.P. Bd Oued Bent, Oufa Tél.: 05 22 89 22 89 - Casablanca INPE : 091062463

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CASA ALMAZ Les Zarhoni Lot 33 Mag N° 2 H.Casablanca	21/5/23	250,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

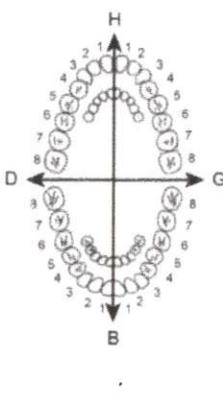
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

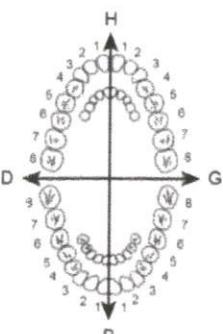


O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	26533412	21433552
00000000	00000000	
B	00000000	00000000
35533411	11433553	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Noureddine ETTABOUTI
PEDIATRE

Spécialiste des Maladies des *Enfants*

Nouveaux-Nés, Nourrissons & Adolescents

Spécialiste en Pneumo Allergologie

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Marseille - FRANCE

Oulfa - N° 5, Rue 91, Groupe B

(Bd.Oued Baht) - Casablanca - Tél. : 05 22 89.22.89

Casablanca, le :

11-3-23

الدكتور نور الدين التبوتي

إخلاصي في أمراض الأطفال والرضع والراهقة

إخلاصي في أمراض الجهاز التنفسى والحساسية

خريج كلية الطب بباريسيليا (فرنسا)

الألفة - رقم 5 زنقة 91، مجموعة ب، شارع واد بهت

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22.89.22.89

الدار البيضاء، في :

BASRI Nida

PHARMACIE ASS' ALMAZ
Res Zahoni Lo 33 Mag N°2
HH Casablanca

284,20

17,10

Cetnug a

19,00

1 da 15 kg x 31

Nurodel a

88,10

1 da 15 kg x 31

19,00

Titolate sachet a

60mg

sachet + 31

Effervescente a

70,00

1 da 15 kg + 21

Alix 900 a

15 x

1 da 15 kg x 31

S.V

Nurodel
enfants & nourrissons
Flacon 200ml

6 118000 180715

S.V

S.V

S.V

S.V

S.V

S.V

S.V

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.T.

Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

ENTEROGERMINA 2 milliards du 5ml

Susp oral b10 0,5ml

P.P.V. : 60 DH00

6 118001 081653

S.V

Dr. ETTABOUTI Noureddine
Pédiatre Pneumo Allergologue
N°5, Rue 91, C.E.Bd Oued Baht, Oulfa
Tél.: 05 22 89 22 89 - Casablanca
INPE : 091062463

TIORFAN® 30mg
Boîte de 30 sachets-dose
P.P.V : 88.10 Dhs



6 118001 184651

Maphar
Km 10, route côtière 111
Ql-Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca



6 118000 191544

ON :

en buvable pédiatrique de paracétamol dosée à 3 g / 100 ml.
en de 90 ml avec seringue graduée en kg.

ique :

3 g

Excipients (QSP) 100 ml

Excipients à effet notoire : propylène glycol, saccharose, nipaesters, aspartam.

PROPRIETES :

CETAMYL® solution pédiatrique a comme principe actif le paracétamol, qui est un antalgique (calme la douleur) et un antipyrétique (fait baisser la fièvre).

CETAMYL® n'exerce aucune action agressive au niveau de la muqueuse gastrique et peut être utilisé chez les ulcériens.

INDICATIONS :

CETAMYL® Solution buvable pédiatrique 3 % est indiqué dans le traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et/ou des états fébriles chez l'enfant jusqu'à 10 ans.

CONTRE-INDICATIONS :

- Allergie au paracétamol ou à l'un des autres composants ;

- Insuffisance hépatocellulaire ou maladie grave du foie ;

- En cas de phénylcétonurie (maladie héréditaire dépistée à la naissance), en raison de la présence d'aspartam.

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

Posologie :

Réserver à l'enfant de 3 à 30 kg (environ de la naissance à 10 ans)

Respecter les doses recommandées en utilisant la seringue graduée en fonction du poids de l'enfant.

Une graduation kg correspond à 0,5 ml de solution buvable et à 15 mg de paracétamol.

La graduation maximale est de 15 kg. Elle correspond à 7,5 ml du soluté buvable, soit 225 mg de paracétamol.

La dose quotidienne de paracétamol recommandée est de : 60 mg/kg/jour à répartir en 4 à 6 prises, soit environ 15 mg/kg toutes les 6 heures.

Cette dose peut être renouvelée si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 prises par jour.

Espacer les prises, de préférence 6 heures, et d'au moins 4 heures, y compris la nuit.

En cas d'insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine inférieure à 10 ml/min), l'intervalle entre deux prises devra être augmenté et sera au minimum de 8 heures.

La solution peut être buée pure ou légèrement diluée dans une boisson (eau, jus de fruits ou lait).

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Mises en garde :

Vérifier l'absence de paracétamol dans la composition d'autres médicaments pour éviter les risques de surdosage.

Respecter les doses maximales recommandées :

- Enfant de moins de 40 kg : la dose maximale est de 80 mg/kg/j.
- Enfant de 41 à 50 kg : la dose maximale est de 3 g/j.

Précautions d'emploi :

- Chez un enfant traité par 60 mg/kg/jour de paracétamol, l'association d'un autre antipyrétique n'est justifiée qu'en cas d'inefficacité.

- CETAMYL® solution buvable pédiatrique est à utiliser avec précaution en cas de :

- Insuffisance hépatocellulaire légère à modérée ;
- Insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine ≤ 30 ml/min) ;
- Malnutrition chronique (réserves basses en glutathion hépatique) ;
- Déshydratation.

- En cas de découverte d'une hépatite virale aiguë, arrêter le traitement.

- CETAMYL® Solution buvable pédiatrique contient du saccharose. Son utilisation est déconseillée chez les enfants présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladie héréditaire rare).

- CETAMYL® Solution buvable pédiatrique contient de l'hydroxybenzoate de méthyle et de propyle et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

- Ce médicament contient du propylène glycol et peut provoquer des symptômes semblables à ceux provoqués par l'alcool.

En cas de doute ou de complications, demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

CETAMYL® est un médicament. Ne pas laisser à la portée des enfants.

EFFETS INDÉSIRABLES :

Possibilité de :

Réactions d'hypersensibilité : choc anaphylactique, œdème de Quincke, érythème, urticaire, rash cutané, imposant l'arrêt définitif de traitement.

Exceptionnels cas de thrombopénie, de leucopénie et de neutropénie.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES :

Nécessitant des précautions d'emploi :

Anticoagulants oraux : en cas de prise de paracétamol aux doses maximales (4 g/j) pendant au moins 4 jours, contrôle plus fréquent de l'INR. Adaptation éventuelle de la posologie de l'anticoagulant oral.

Examens paracliniques :

La prise de paracétamol peut fausser le dosage de la glycémie par la méthode à la glucose oxydase-peroxydase en cas de concentrations anormalement élevées, et peut fausser le dosage de l'acide urique sanguin par la méthode à l'acide phosphotungstique.

CONDITIONS DE CONSERVATION :

A conserver à une température ne dépassant pas 30 C.

CETAMYL® Solution buvable pédiatrique 3 % - flacon de 90 ml

AMM N° : 261/13DMP/21/NNP

Édition : Octobre 2017



AZIX®

40 mg / ml Azithromycine

900 mg

Poudre pour suspension buvable

NOURRISSEMENT



bottu s.a.

82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

PPV: 70DH00
PER: 12/25
LOT: L4092

Nurodo¹®

ibuprofène

enfants & nourrissons

SUSPENSION BUVABLE
20mg/ml

DOULEURS
FIÈVRE
INFLAMMATION

200ml

